



# Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.  
RESTREINTE

UNEP/IG.36/INF.3  
18 janvier 1982

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

Réunion d'évaluation sur le Programme  
d'actions prioritaires

Genève, 3-4 novembre 1981

## RAPPORT

1. Sur l'invitation de l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée, une réunion a eu lieu entre des représentants des autorités yougoslaves fournissant un appui au Centre d'activités régionales du Programme d'actions prioritaires (PAP), des responsables du Centre d'activités régionales (RAC)/PAP et des fonctionnaires de l'Unité pour la Méditerranée. Le Bureau de l'industrie du PNUE (à Paris) et le Bureau du PNUD pour l'Europe étaient aussi représentés. La liste des participants figure à l'annexe I.
2. Les participants ont adopté l'ordre du jour figurant à l'annexe II.
3. M. F. Gasparovic et M. A. Manos ont assumé la coprésidence de la réunion.
4. M. Manos a fait le point de la situation relative au Plan d'action pour la Méditerranée, et notamment la situation financière du Fonds d'affectation spéciale et les recommandations de la réunion tenue par le Bureau le 23 septembre 1981 à Athènes. Il a noté que le versement tardif des contributions retardait l'exécution du programme de travail et qu'il fallait trouver le moyen d'assurer un apport de ressources plus régulier et plus prévisible.
5. M. Gasparovic a informé l'Unité que les contributions de la Yougoslavie pour 1981 et 1982 seraient versées au plus tard pendant le premier trimestre de 1982. Le Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique avait récemment été examiné et il était probable que la Yougoslavie serait en mesure de le signer prochainement.
6. M. Jeftic a rappelé la décision qui avait conduit à la création du RAC/PAP, lequel était devenu opérationnel en 1979. Les autorités yougoslaves finançaient désormais les services à plein temps de deux spécialistes et d'un secrétaire. Elles fournissaient aussi un appui technique additionnel par l'intermédiaire d'instituts et d'experts nationaux et un appui financier en monnaie nationale. Le Gouvernement yougoslave était disposé à continuer d'appuyer les activités menées dans le cadre du PAP, mais il fallait veiller à une utilisation efficace des fonds.

7. M. Jeftic a rappelé que le Conseil yougoslave pour la protection de l'environnement était l'organe responsable, l'organe de liaison étant le Comité pour la construction, le logement et la protection de l'environnement de la République socialiste de Croatie (Zagreb).
8. A la suite d'un échange de lettres entre le Conseil yougoslave et le PNUE, le RAC/PAP avait été constitué à la fin de 1978 et avait commencé à fonctionner au début de 1979. Il avait été installé dans les locaux de l'Institut d'urbanisme de Split, où il bénéficiait d'un appui technique. La construction d'un nouveau bâtiment de bureaux avait commencé. La construction de ce bâtiment, d'une grande importance historique, demandait beaucoup de temps; elle serait achevée au début de 1982.
9. Le Centre d'activités régionales bénéficiait de l'appui total de l'organe de liaison yougoslave et pouvait recourir, suivant les besoins, aux services de divers consultants et institutions.
10. L'autorisation de fournir un appui financier pour les activités du PAP en 1982 sur la base de contrats avait été signée par les autorités fédérales et les autorités des républiques et des provinces (environ 100 000 dollars par an pendant deux ans en monnaie nationale).
11. Les projets relatifs à l'aquaculture, à l'énergie et aux ressources en eau avaient commencé avant la création du Centre d'activités régionales, et étaient pris en charge par le PNUE et le PNUD.
12. En dépit de l'appui fédéral, il y avait des difficultés. Par exemple, l'appui du PNUE était accordé de façon irrégulière en raison des problèmes rencontrés par le Fonds d'affectation spéciale. Jusqu'alors, le PNUE avait versé la somme de 25 000 dollars pour la première phase du projet relatif aux établissements humains. La Yougoslavie avait fourni une contribution égale.
13. Il avait été jusque-là impossible de faire davantage en raison du manque de fonds et, par conséquent, de l'absence d'un programme bien articulé. Dans ces conditions, il était évident qu'il fallait adopter une conception beaucoup plus dynamique de la mise en oeuvre du PAP, essentiellement axée sur des projets nationaux ainsi que sur des projets bilatéraux et régionaux. Cela avait aussi des effets sur les rapports avec les organismes des Nations Unies.
14. La représentante du PNUD a confirmé à nouveau le désir de son organisation d'appuyer les projets relatifs à l'aquaculture et à l'énergie. Toutefois, le coût total de ces projets dépassait les chiffres indicatifs de planification (CIP)

régionaux pour les pays arabes et pour l'Europe, qui avaient été fixés à 57,8 millions et 16 millions de dollars respectivement pour les cinq années suivantes. Le PNUD examinait maintenant les possibilités de financement extérieur.

15. Les responsables du RAC/PAP devraient informer les organes de liaison du PAP et leur demander d'appuyer les deux projets dans leurs pays respectifs.

16. Il faudrait aussi examiner la possibilité d'obtenir une assistance supplémentaire d'autres pays méditerranéens dans le cadre d'un programme d'aide bilatérale.

17. Des renseignements devraient être rassemblés sur d'autres projets nationaux, relatifs à ces deux domaines d'activité, qui pourraient intéresser d'autres pays.

18. M. Kalogjera a décrit les travaux de programmation concernant les établissements humains. Les propositions présentées avaient des incidences financières qui dépassaient les limites du budget du Plan d'action pour la Méditerranée; des efforts devraient être faits en vue de trouver des sources possibles de financement et de tirer parti des projets existants.

19. Le programme relatif aux ressources en eau a été présenté par M. Baric. Le RAC/PAP devrait être informé des dispositions prises par le PNUD en vue de communiquer aux gouvernements les propositions de projet. La représentante du PNUD a promis de donner au RAC/PAP les renseignements nécessaires.

20. M. Gasparovic, rappelant la réunion organisée avec l'OMT sur le tourisme, a souligné à cet égard la nécessité de fournir au RAC/PAP quelques ressources pour lui permettre de prendre des initiatives semblables à celles du Programme MED POL et du Plan bleu (en particulier, en ce qui concerne les voyages à l'extérieur).

21. En ce qui concerne la protection des sols, il restait à examiner un programme avec la FAO. Une définition de ce domaine d'activité était indispensable. Si elle englobait la végétation, les travaux de l'Ecothèque méditerranéenne présenteraient un grand intérêt.

#### Industrie

22. M. Haines a décrit les principaux aspects du programme du PNUE relatif à l'industrie et le rôle du bureau de Paris.

23. En ce qui concerne l'extraction et le traitement de la bauxite, le bureau a examiné les problèmes de l'évacuation des déchets sur terre, de la pollution de l'eau et des utilisations économiques possibles des résidus (les boues rouges) autrement que comme matériau de remplissage pour la construction de routes. Le nouveau procédé hongrois de production de carreaux de céramique et de briques à partir de ces résidus a été mentionné.

En Méditerranée, les boues rouges étaient encore déversées en mer; il serait donc intéressant pour les pays que de nouvelles utilisations soient trouvées à ces boues. L'ONUDI était disposée à aider des installations de recherche et d'études pilotes en Europe, semblables à celles qu'elle appuyait en Jamaïque. On pourrait envisager un programme comportant :

1. L'échange de données d'expérience entre pays se heurtant aux mêmes problèmes;
2. L'utilisation de la documentation technique existante (PNUE, ONUDI) avant l'ouverture de toute nouvelle exploitation;
3. Un centre (éventuellement), qui serait situé sur la côte et offrirait des moyens d'expérimentation de procédés d'utilisation des boues rouges.

24. M. Haines a ensuite décrit les autres éléments du programme relatif à l'industrie : pâte à papier et papier; véhicules automobiles; sidérurgie; industrie chimique, agro-industries, métaux non ferreux; produits pétroliers; ciment et tourisme (en préparation).

25. Le bureau apportait aussi sa contribution au programme d'évaluation de l'impact sur l'environnement du PNUE.

26. Un système d'information fondé sur des mots-clés était exploité sur l'ordinateur de l'UNESCO et les dossiers étaient constitués sur quatre sujets particuliers : critères de qualité de l'environnement, normes relatives aux rejets, techniques de lutte anti-pollution et coût de la lutte anti-pollution.

27. Les participants ont reconnu que la coopération avec le Bureau de l'industrie serait très utile au PAP et qu'elle pourrait s'inscrire dans le cadre des secteurs prioritaires actuels (établissements humains par exemple).

28. La coopération pourrait consister à diffuser les renseignements disponibles et à reproduire des projets interrégionaux dans la région méditerranéenne. Pour ces activités, l'appui de l'industrie pouvait être escompté.

29. Le bureau de Paris pourrait exposer son programme dans un texte de 4 ou 5 pages qui serait envoyé aux organes de liaison nationaux du PAP. Le Directeur du bureau devrait être invité à participer à la réunion suivante des organes de liaison du PAP.

### Coordination entre le PAP et le Plan bleu

30. Les participants ont estimé qu'il fallait assurer une coordination aussi étroite que possible entre ces deux éléments du Programme d'action pour la Méditerranée de façon que le PAP puisse profiter des recommandations formulées au titre du Plan bleu. Cela dit, les rôles respectifs du Plan bleu et du PAP devraient rester distincts et être clairement définis. Dans le cadre du Plan bleu, on envisageait des activités présentant des caractéristiques propres au PAP.

31. Les participants ont recommandé que l'Unité de coordination pour la Méditerranée et le RAC/PAP soient représentés à la réunion suivante des organes de liaison nationaux du Plan bleu.

32. Une coordination étroite entre le programme MED POL et les autres éléments du Plan d'action pour la Méditerranée était aussi indispensable; elle relevait de la responsabilité de l'Unité de coordination pour la Méditerranée.

### Réunion des organes de liaison du PAP

33. Les participants ont recommandé de convoquer à Split, en 1982, une réunion des organes de liaison du PAP, en principe au mois d'octobre.

34. Les objectifs principaux de cette réunion seraient de passer en revue les travaux déjà réalisés dans le cadre du PAP, d'examiner toutes les propositions de projets présentées et de sélectionner les projets du PAP qui pourraient être exécutés durant la période 1983-1984, en tirant parti, dans toute la mesure du possible, des ressources nationales existantes et des projets internationaux en cours.

35. Le Centre d'activités régionales se chargerait d'établir :

- le document de base pour la réunion, en y incluant ses recommandations concernant le programme pour 1983-1984;
- un répertoire des instituts des Etats riverains de la Méditerranée qui s'occupent d'aquaculture et de sources d'énergie renouvelables; les autres secteurs d'activité seraient traités en 1983;
- un répertoire des experts méditerranéens de l'aquaculture et des sources d'énergie renouvelables; les autres secteurs d'activité seraient traités en 1983;
- un recueil des principaux projets (nationaux, bilatéraux et internationaux) relatifs à l'aquaculture, aux sources d'énergie renouvelables et aux établissements humains; les autres secteurs d'activité seraient traités en 1983.

36. Le RAC/PAP commencerait en janvier 1982 à publier un bulletin mensuel simple du PAP en anglais et en français afin de diffuser des renseignements auprès des organes de liaison du PAP et des experts intéressés.

37. Le coût estimatif des activités du RAC/PAP était le suivant :

<u>BUDGET</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>
	(en dollars E.U.)	
- Répertoire des instituts s'occupant d'aquaculture et de sources d'énergie renouvelables	5 000	-
- Répertoire des instituts dans deux autres secteurs d'activité	-	5 000
- Répertoire des experts de l'aquaculture et des sources d'énergie renouvelables	5 000	-
- Répertoire des experts dans deux autres secteurs d'activité	-	5 000
- Recueil des projets relatifs à l'aquaculture, aux sources d'énergie renouvelables et au tourisme. Présentation analytique	20 000	-
- Recueil des projets relatifs au tourisme, aux ressources en eau et à la protection des sols	-	20 000
- Bulletin mensuel du PAP	2 000	2 000
- Réunion des organes de liaison du PAP à Split en octobre 1982	10 000 <sup>*/</sup>	-
- Etablissements humains - planification et reconstruction des zones de séismes - travaux préliminaires	10 000	-

38. Les quatre premiers de ces éléments de dépense - 32 000 dollars en 1982 - seraient approuvés dès que possible sur la base d'un descriptif de projet qui devait être présenté par le RAC/PAP et approuvé par le Fonds. En outre, si les ressources disponibles le permettaient, les projets particuliers ci-après pourraient être mis en oeuvre sous la responsabilité du Centre :

<u>BUDGET</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>
	(en dollars E.U.)	
- Ressources en eau - transport d'eau douce par voie maritime	20 000	30 000
- Etablissements humains - zones de séismes. Projet complet	25 000	30 000
- Etablissements humains - projet de Solin	10 000	20 000

39. En conclusion, M. Minjevic a mentionné la complexité du Plan d'action pour la Méditerranée dans son ensemble, tant sur le plan de la coordination que des points de vue financier et technique. Il a offert de renforcer la participation de la Yougoslavie au programme et d'aider le Centre par la

<sup>\*/</sup> Les dépenses additionnelles seraient prises en charge en monnaie locale au titre de la contribution de la Yougoslavie.

coordination interne; Il a confirmé l'intention de son pays de verser ses contributions de 1981 et de 1982 au Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée avant la fin de mars 1982 et de fournir au Centre les ressources nécessaires en monnaie locale, à condition que l'Unité de coordination pour la Méditerranée soit disposée à fournir au Centre les ressources en monnaies convertibles envisagées à la réunion en cours.

40. Le rapport de la réunion a été lu et approuvé.

41. La réunion a pris fin le 4 novembre 1981 à 18 heures.

ANNEXE I

Liste des participants

YUGOSLAVIE

Mr. Georgije MINJEVIC  
Federal Council for Protection of Human Environment and  
Physical Planning  
Palata Federacije  
11070 Novi Beograd

Mr. Ljubomir JETIĆ  
Committee for Building, Housing and Environmental Protection  
of the S.R. Croatia  
Marulicev Trg. 16  
61000 Zagreb

Mr. Franjo GASPAROVIC  
Committee for Building, Housing and Environmental Protection  
of the S.R. Croatia  
Marulicev Trg. 16  
61000 Zagreb

Mr. Berislav KALUGJERA  
Director  
PAP Regional Activity Centre  
Iza Vestibule, 4  
58000 Split

Mr. Ante BARIC  
PAP Regional Activity Centre  
Iza Vestibula, 4  
58000 Split

CO-ORDINATING UNIT FOR THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN

Mr. A. Manos, Co-ordinator  
Mr. A. Cruzado, Senior Marine Scientist  
Ms. M. Marquet, Administration

UNEP INDUSTRY OFFICE

Mr. John A. Haines  
Senior Programme Officer  
UNEP Industry and Environment Office  
17, rue Margueritte  
75017 Paris

UNDP

Ms. Z. Bekker  
UNDP European Office  
Geneva



ANNEXE II

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion (M. A. Manos)
2. Rapport succinct sur le Plan d'action pour la Méditerranée (M. A. Manos)
3. Le programme du PAP. L'appui de la Yougoslavie aux activités du RAC/PAP et du PAP (MM. Jeftic et Minjevic)
4. Situation actuelle dans les secteurs du PAP attendant un appui financier du PNUD  
Aquaculture (PNUD)  
Energie (PNUD)
5. Situation actuelle dans les autres secteurs du PAP  
Etablissements humains (MM. Kalogjera et Manos)  
Ressources en eau ( " " " )  
Tourisme ( " " " )  
Protection des sols ( " " " )
6. Nouveaux secteurs possibles d'action prioritaire  
Industrie (M. Haines)
7. Esquisse du programme de travail du RAC/PAP pour 1982-1983
8. Coordination entre le PAP et le Plan bleu
9. Organisation d'une réunion des organes de liaison du PAP
10. Adoption du compte rendu de la réunion
11. Clôture de la réunion